



## La check-list

Militaire déménagez sans rien oublier !

### 3 MOIS AVANT

**Résiliez votre bail** et envoyez une lettre AR à votre propriétaire.

**Informez l'école** de vos enfants et prévoyez la suite de la scolarité.

**Contactez votre conseiller emoovz** qui vous suivra tout au long de votre projet et vous apportera conseils et informations sur les aides possibles au déménagement.

### 15 JOURS AVANT

**Assurez-vous** d'avoir bien ouvert vos droits auprès du CIMob via le site « demarches-simplifiees.fr ».

Pensez à la **réexpédition du courrier**.

Souscrivez un **nouveau contrat** (gaz/électricité)

Continuez à **faire les cartons**.

### 1 JOUR AVANT

**Regroupez tous les documents** dont vous aurez besoin et vos **objets de valeur** à transporter avec vous (bijoux, pièces d'identité...).

**Prévoyez un kit utile** : Trousse de toilette, trousse de premiers soins, de la nourriture.

**Débranchez vos équipements électriques** et assurez-vous que votre lave-linge et lave-vaisselle sont vides et sans eaux (pensez à remettre les boulons de transport à votre lave-linge).

### J JOUR

Effectuez vos **relevés de compteurs** dans l'ancien et le nouveau logement. Prenez des photos !

**Vérifiez** que l'appartement est bien vide.

Au déchargement, **contrôlez** l'état de vos meubles et notez toutes vos remarques sur la lettre de voiture avec le chef d'équipe.

**Vérifiez** que le camion est bien vide avant le départ des déménageurs.

Vous avez reçu votre ordre de mutation ?

Prenez contact avec la PFMD EMOOVZ  
01 76 28 42 35 (appel non surtaxé)



### 1 MOIS AVANT

Fixez un Rdv pour l'**état des lieux**

**Résiliez vos abonnements**. Votre conseiller Emoovz peut réaliser ces formalités pour vous. Demandez lui !

**Souscrivez une nouvelle assurance** habitation

**Commencez à faire vos cartons**. Pensez au tri !

**Remplissez votre déclaration de valeur** et renvoyez là à votre déménageur

### 1 SEMAINE AVANT

**Terminez vos cartons**

**Validez les modalités** avec votre déménageur

N'hésitez pas à **informer vos voisins** de votre prochain déménagement

**Coupez votre réfrigérateur et congélateur** pour les dégivrer

Vous avez un animal de compagnie ? RDV sur l'i-cad.fr pour modifier l'adresse

**Faites l'état des lieux d'entrée**

**Officialisez votre changement de domiciliation** auprès de votre banque, centre des impôts, assurance maladie et votre mutuelle, pôle emploi, etc...

Soucrivez un nouveau contrat (gaz / électricité).  
*Votre conseiller Emoovz peut prendre en charge ces formalités pour vous. Renseignez-vous auprès de lui !*

### APRÈS VOTRE DÉMÉNAGEMENT

**Changez l'adresse de votre carte grise et des papiers d'identité** dans un délai de 30 jours après votre changement d'adresse

**Inscrivez-vous** sur les listes électorales

**Récupérez votre caution** de l'ancien appartement sous 2 mois maximum

Faites votre **état des lieux de sortie**.

**Liquider votre dossier auprès du CIMob** via le site « demarches-simplifiees.fr »